

# La g@zette

*du Valbonnais*

N° 88 – Avril 2015

## *Le mystérieux rocher des Félices*



Le dauphin, futur roi Louis XI, a-t-il péché en chair et en os, près du rocher des Félices ?

Dans « Les Alleman de Valbonnais », publié en 1939, l'historien local Charles Freynet écrit : « *La forêt des Ayes à Valbonnais couvrait le flanc méridional de la montagne de Roussillon* ». En 1403, ce bois qui avait une contenance de 800 sétérées « *avait pour confins l'eau de Bonne au midi jusqu'au rocher des Félices et au couchant les pâturages communaux dessous la forêt des Maurinières* ». L'étymologie et l'histoire de ce rocher des Félices, n'étant pas connues, nous nous bornerons à suggérer quelques hypothèses.

### **Félice, le prénom de la « Dame de Beaumont » ?**

Dans son livre « Les seigneurs du Beaumont » publié en 2003 aux éditions Le Cosmogone, à Lyon, Jean Gueydan nous présente Félice Reynard, la très célèbre châtelaine de la seigneurie de Bas-Beaumont qui englobait six paroisses, Saint-Laurent-en-Beaumont, Saint-Pierre-de-Méaroz, La Salle-en-Beaumont, Quet-en-Beaumont, Saint-Michel-en-Beaumont et Sainte Luce, ralliées en 1258, par Saint Sébastien, Cordéac et La Croix-de-La-Pigne. Le « fantôme » du château fort de cette seigneurie rôde encore, de nos jours, au-dessous du hameau des Egats, les yeux rivés vers le Drac.

Jean Gueydan nous dit qu'il ne faut pas attacher d'importance aux variations orthographiques de son patronyme : Reynard, Reinart, Regnard ou encore le nom ancien Renard. On peut sans doute dire la même chose pour son prénom : Félice, Felise, Phélise, Phelise, Phélize, Phelize. Cette Dioise naquit vers 1422. Son père fut seigneur de Saint Disdier en Dévoluy, selon Jean Gueydan, à quelques lieues du château de Montorcier, résidence d'été des dauphins, alors que d'autres auteurs le rattachent à la terre de Saint Dizier, dans le Diois.

### **Louis II, le Dauphin chassait les belles en « Bello Monte »**

En janvier 1447, Louis II, fils aîné du roi de France Charles VII, prenait la route de l'exil de la province du Dauphiné où fleurissait la belle Félice : ce n'était pas la pire des disgrâces ! Le dauphin Louis, chassé par son père royal, s'y comporta en véritable monarque absolu, un coquin ne dédaignant pas le droit de jambage. C'était un sacré chaud « connil », coureur et



Représentation  
héraldique du  
Dauphin Louis II  
(Bibl.Munic. Arras)

oooooooooooooooooooo

Portrait à la sanguine  
du Dauphin Louis II,  
futur Louis XI,  
vers  
l'an 1450.



trousseur de jupons ! Ce cavalier infatigable, célibataire, en pleine force de l'âge, habile à charmer, adorait le repos du... dauphin. Le futur Louis XI, folâtrant comme un vulgaire « cuniculus » dans sa garenne, séduisait les belles, les timides jouvencelles, les bergères et leur quenouille. Dans le Champsaur tout proche, il randonnait avec un certain Martin de

Champoléon, fidèle compagnon de chasse, fournisseur de filles et de gibier. A-t-il sévi dans le Breuil, ce petit bois clos qui servait jadis de retraite au gibier et franchit le pas... des Ayes pour pénétrer en Valbonnais ?

### Félice, la première maîtresse du futur roi de France Louis XI

Le prince charmant ensorcela ou succomba aux charmes de la belle Félice, dès la première année de son séjour en Dauphiné. En effet, c'est en 1447 que les membres de sa famille commencèrent à ressentir les effets de la faveur du Dauphin. Trois ans plus tard, Aynard Reynard prêta serment de fidélité à Louis II, qui le nomma par la suite, conseiller et maître d'hôtel du dauphin, courrier de l'évêque de Valence et de Die. En novembre 1447, enceinte de son delphinal amant, elle épousa Jean Pic, le fils d'un notaire grenoblois, écuyer du dauphin, qui devint le 30 du mois, châtelain de Beaumont en Trièves. Selon Charles Freynet, dans « les Alleman et la seigneurie de Valbonnais » publié en 1939, celui-ci administra également la baronnie de Valbonnais et ses dépendances : « le 14 mars 1451, pour punir Dunois d'avoir pris parti contre lui en Dauphiné, pour son père le Roi Charles VII, le jeune dauphin Louis II prescrivit la réunion à son Domaine delphinal des terres de



Valbonnais, de Ratier... ». L'historien local poursuit : « Il lui manifesta sa colère en le dépouillant de ses biens dans cette province et en révoquant même de ses fonctions de Capitaine châtelain Jean de Combourcier nommé par Dunois. Il le remplaça d'abord par Jean Pic, le mari de sa maîtresse Félice Reynart... ». A la mort de celui-ci, elle fut assez habile pour se faire donner la charge de Châtelain de Bas-Beaumont. « Seule femme ayant accédé à ces fonctions dans l'histoire du Dauphiné » nous précise Jean Gueydan, en ajoutant « Bien plus, Louis II lui fit don en 1452 de tous les revenus de la châtelainie et lui donna le titre de " dame du Beaumont " ». Dans une époque très misogyne, la nomination d'une femme à ladite charge devait faire scandale, décuplé par l'abus d'un titre injustifié, d'une quasi-permanence de la fonction et d'un curieux système de " châtelain-donataire ", imaginé par le futur Louis XI : le châtelain-donataire ne touchait pas un pourcentage sur les recettes de la châtelainie, il en conservait la totalité, comme s'il était, lui-même, le seigneur. Le 5 juin 1452, le dauphin Louis II lui donna cette charge avec « pouvoir et aultorité de commectre homme suffisant pour elle, à la charge et gouvernement dudit office, à ses coustz, périls et dangiers ».

## **La châtelaine du Beaumont en Trièves et de La Mure en Matésine.**

Pour corser l'affaire, la concubine Félise se trouva à la tête de deux châtelainies : celle du Beaumont et celle de La Mure. Un vice-châtelain s'occupait en fait de tout, des fonctions administratives, judiciaires et financières : un avant-goût de la félicité du ciel ! En 1451, le vice-châtelain s'appelait Jean Escalon, nous signale Jean Gueydan qui poursuit l'histoire : « *Le roi Charles VII (le roi de Jeanne d'Arc) se débarrassa en 1456 à la fois de son insupportable fils Louis II (futur Louis XI) et de l'encombrante Félize, puis le 8.4.1457 « réduisit le Dauphiné sous sa main », c'est-à-dire l'incorpora au domaine royal* ». Le roi Charles VII mourut le 22 juillet 1461 et le dauphin Louis II devint le roi Louis XI. Un de ses premiers actes de gouvernement fut la réintégration de la belle Félize dans ses fonctions de châtelain. Le 15 décembre 1470, elle avait reçu 200 livres, « *par don de Louis XI roi* ». Jean Gueydan affirme qu'elle restera donataire des deux châtelainies jusqu'à sa mort en 1474, mais que le 16 octobre 1463, Louis Sorbier fut nommé châtelain de La Mure, bientôt révoqué pour crime de félonie et de lèse-majesté.

## **Deux ou trois filles naturelles de Félise, légitimées par le roi Louis XI**

L'histoire officielle nous raconte que le roi Louis XI eut plusieurs enfants illégitimes, des bastards, conçus en dehors des normes de la société. Les « enfants de l'amour » du dauphin et de la belle Félise étaient, selon Jean Gueydan, Guyette, Jeanne, Marie et probablement aussi Isabeau, morte jeune. Jeanne de France et Marie de France furent légitimées. Un catalogue des actes du Dauphin Louis II devenu le roi de France Louis XI imprimé en 1899 à Grenoble nous renseigne : « *Orléans, le 25 février 1465, lettres portant légitimation de Jeanne de France, fille naturelle du roi (Louis XI) et de Félise Reynard, damoiselle ...* ».

## **Le rocher des Félises, pierre d'achoppement entre Valbonnais et le Beaumont ?**

Si Jean d'Orléans, dit le Bastard d'Orléans, comte de Dunois, compagnon de Jeanne d'Arc, fut Baron de Valbonnais, en possession aussi des terres du Périer, d'Entraigues, du Ratier et de Claix, il en confiait la gestion locale à des châtelains : nous avons vu que la châtelainie de Valbonnais, fut administré, un temps, par Jean Pic, le mari de la maîtresse de Louis, comme en Bas-Beaumont où il fut remplacé à son décès, par sa veuve Félise. Dans la myriade d'incidents de frontière entre Valbonnais et le Beaumont, une querelle de paysans a pu dépasser les bornes et laisser dans la mémoire collective, la trace indélébile de l'arbitrage de la première maîtresse du futur Louis XI. Au sein des opérations d'arpentage et de « bournage », mettant un terme à une affaire de limites, tous les repères topographiques possibles étaient utilisés : arbres remarquables, gros rochers ... Comment indiquer une limite entre deux communautés qui ne soit pas équivoque ? Le rocher des Félises, bien sûr !

Par oubli ou méconnaissance de son sens originel, on répète souvent inconsciemment, dans la composition d'un mot, une idée déjà exprimée par nos lointains ancêtres. L'adverbe de temps « aujourd'hui » est ainsi une belle expression pléonastique. En ancien français, *hui* signifie déjà, en ce jour, à l'instar de l'adverbe *hodie*, son aïeul latin. Au jour d'aujourd'hui (une triple répétition!), les tautologies sont légion en toponymie. Dans un dictionnaire de Moyen Français, j'ai retrouvé au XIV<sup>e</sup> siècle, *fallize*, *falize*, escarpements rocheux dus à l'érosion fluviale et *falises*, au sens de pierres. Sont-ce les ancêtres de notre mot français « falaise » ? En feuilletant un lexique d'ancien haut-allemand, écrit par Gerhard Köbler, j'ai même trouvé *felisa*. Demain, je partirai à la recherche de notre mystérieux rocher des rochers !

# Le bonheur est dans le bois ....



**Bouleaux amoureux**

Fête de l'hiver à Valjouffrey ...



**Des restes architecturaux**



**Forêt alpine**

Photographies extraites de l'exposition  
« autour du bois » de Denis Champollion.



**FIN ... de vie**

Travaillez le bois, transformez-le, c'est autant de **carbone** séquestré et d'**oxygène** libéré par les reimplantations ...



Fête de l'hiver à Valjouffrey : quelques gestes traditionnels du travail du bois.  
Photos extraites de l'exposition "Gestes d'artisans" Denis Champollion

## Plus de chansons dans l'air ... et, voyant tout désert ...

(Nuit de neige, Guy de Maupassant)

L'hiver s'est abattu sur la vallée de Valjouffrey, « *pas un bruit, pas un son ; toute vie est éteinte. Mais on entend parfois ...* » de la musique et des chants en patois :



Etienne Champollion et Damien Roquetty lors du concert (photo : *Denis Champollion* )

*Accès aux liens : cliquer sur les mots en bleus en gardant enfoncée la touche **ctrl***

Le 21 février dernier, le duo [Romancero](#) a donné un concert bien particulier pour clôturer la fête de l'hiver de Valjouffrey. Car au delà d'un répertoire mélangeant musiques classiques et traditionnelles, le musicien [Etienne Champollion](#) et le chanteur Damien Roquetty ont donné une petite dizaine de mélodies chantées dans le patois de la vallée. Il s'agissait de chansons déjà existantes en français ainsi que de fables de La Fontaine traduites par Robert Bois et mises en musique par Etienne Champollion. Ce répertoire typique est aussi directement le résultat de [l'étude du patois sapari](#) par le CNRS d'Aix-en-Provence (laboratoire *Parole et Langage*) depuis 2009.

Trêve d'explications et place à la musique en cliquant ci-dessous :

### [ÉCOUTER LES CHANSONS EN PATOIS SAPARI](#)

Nous vous proposons également une traduction et adaptation par Robert Bois de la fameuse chanson *Étoile des neiges*. A vous de bien reconnaître les mots français qui se cachent derrière le patois et de dénicher les jolies adaptations de Robert Bois pour la vallée de Valjouffrey (Cela ne pouvait tout de même plus se passer en Savoie !)

## Eitèla dè la néou

Diin juun coui éigara dé Vooudzoufré,  
Uun mari şapari  
Tsantavo souon amour diin lou calmo doou vèprè  
biè prè dè şa bèrdjèrè oou dou jéou

Eitèla dé la néou,  
mouon cér amouirou,  
şëi prèi a la trapo dè tou gran jèou  
A tè douno iin gadjè célo croui d'ardjin  
E dè tama touto ma vio a té lou djuro

Mè şè lamantavo la bèrdjèrè  
Cé von rèipoudro notra djin  
Coumo farin nou navon pa uun şouou  
Pèr nou maria dè lou printin

Eitèla dé la néou,  
èişueio tou beou jéou  
Lou şie proutèdjo lou jamouirou  
A partou a Grenobliou can ta tournarèi  
Plu rè ninpatsarè noutra amour

Oou li parti a la vilo,  
è ramounèirè èi devingu,  
şu la tsaminèio diin lou vin et la pleïo  
Coumo uun pèti diablo niè dè şuèio

Eitèla dé la néou,  
èişueio tou beou jéou  
Lou şie proutèdjo lou jamouirou  
Nè per pa couradjo oou tè revindrè  
é té şèrèi biè vitou iinca diin şou bra

é can lou coucou o tsanta  
lou vèicio revingu oou paï  
è sa fianşa latindio iin Turbato  
Ou mèi doou roudou è doou troupè

Eitèla dé la néou,  
La djin doou Dejer,  
Von tou inşin lour pourta dè flïou  
Per uun mariadjou şè termino liştoiro  
Dè la bèrdjèrè è dè şouon mari şapari

**A savoir :** ş se prononce **ch** (exemple comme dans chat)